

Article à mettre en ligne dans la rubrique actualités sur la page d'accueil du site internet :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

La Mutuelle du champagne tiendra son **Assemblée Générale statutaire, le jeudi 27 juin 2019 à partir de 16 heures , à la Maison des arts et de la vie associative, Parc Roger Menu à EPERNAY.**

Les délégués désignés en 2018, représenteront les maisons de Champagne et entreprises annexes, souscriptrices d'un contrat collectif, leurs salariés et retraités, mais aussi les adhérents à titre individuel. Ils devront se prononcer notamment sur les différents rapports, le renouvellement partiel du Conseil d'Administration et voteront les résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont consultables sur l'extranet entreprise.

Les adhérents qui souhaiteraient participer à l'Assemblée Générale en qualité d'auditeur libre (sans droit de vote, réservé aux seuls délégués) doivent préalablement s'inscrire auprès du secrétariat de la Mutuelle par téléphone au 03 26 85 18 50 ou par mail : contact@mutuelleduchampagne.fr